

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Versement Mobilité et hausses tarifaires

La Région Hauts-de-France vient de voter de nouvelles hausses tarifaires sur nos TER après celle déjà intervenue en février 2024 : +5,5 % pour les usagers occasionnels, +50 % pour le supplément TERGV (qui passe de 2 à 3 € par trajet, tarif unique pour tous), demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans au lieu de 1€, et suppression du tarif réduit pour les accompagnants adultes du titulaire d'une carte TER HDF. Les seuls gagnants sont les adolescents de 12 à 18 ans qui payent désormais le tarif enfant au lieu du tarif adulte.

Certes la cause est connue : hausse des charges depuis 2024, et notamment hausse de 8 % par an des péages de SNCF Réseau, et baisse considérable des contributions de l'État au budget régional : il faut bien trouver l'argent quelque part. Néanmoins cette forte hausse des tarifs va réduire l'attractivité du train régional, déjà fortement pénalisé par les retards et suppressions bien trop fréquents.

Un autre choix était possible : Les Régions se plaignent régulièrement, et à juste titre, de n'avoir quasiment aucune autonomie fiscale, l'essentiel de leurs recettes étant assuré par des dotations que l'État peut réduire à sa guise. Or le gouvernement vient justement d'autoriser les Régions à prélever un « Versement Mobilités » de 0,15 % de la masse salariale des entreprises. Cette contribution n'existait précédemment que sur les agglomérations, pour le financement des transports urbains.

Le montant aurait pu atteindre 70 millions d'euros par an pour les Hauts de France : de quoi rénover la ligne Abbeville Le Tréport en 2 ans, ou de quoi densifier les trains le soir ou en mi journée, ou encore d'atténuer les hausses tarifaires...

Malheureusement quelques Régions refusent de le mettre en place. Le président des Hauts-de-France a ainsi estimé que « ce n'est pas parce que l'État fait la poche des Régions que la Région doit faire les poches des entreprises ». **Il est clairement plus simple de faire les poches des usagers du train !** En refusant cette contribution, la Région se prive de moyens financiers pour résoudre les problèmes quotidiens de déplacements et développer l'offre de transports publics.

La FNAUT Hauts-de-France attend de la Région qu'elle réponde aux besoins des usagers et prépare l'avenir avec des projets permettant une offre de mobilité décarbonée. Mais pour cela, il faut des financements.

Contact presse :

Gilles Laurent Président de la FNAUT HdF 06 01 88 97 19

Créée le 30 janvier 2016, la FNAUT Hauts de France rassemble les associations suivantes :

ADU (association des usagers de la ligne Paris-Crépy-Laon), AUTAN (Association des Usagers des Transports de l'Aisne Nord Oise Somme) Comité des usagers des bus d'Amiens Métropole, Comité de sauvegarde Le Tréport -Mers, LUTECE (les usagers des transports de l'étoile de Creil et environs), UVN (Union des Voyageurs du Nord) (transports régionaux, et urbains en NPdC)

FNAUT Hauts de France

Association régionale de la FNAUT, association agréée de consommateurs
(Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports),

Maison des Associations 11 Rue des Hironvalles 60100 CREIL

Twitter @FnautHdf

courriel : fnaut-hdf@netc.fr
